

57^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**de la Fédération nationale des associations
sportives, culturelles et d'entraide**

15 et 16 mai 2025

Longeville-sur-Mer (85)

Rapport moral

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport financier sera présenté à l'assemblée générale sur les opérations de l'exercice clos, couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2024.

Ce rapport est soumis à votre appréciation. Les bilans (actif ce que l'on possède, passif ce que l'on doit, pour une explication rapide) et le bilan de gestion ou compte de résultat (les dépenses/charges et recettes/produits des activités de l'année 2024, amortissements compris) seront présentés et ensuite soumis au vote.



L'exercice comptable 2024 couvre 12 mois calendaires.

Les recettes

Les recettes externes

En montant les plus importants ce sont les **subventions** des entités conventionnées avec une CPO : notre Ministère, VNF, le Cerema. La subvention de notre Ministère a augmenté de +20 000€, celle de VNF c'est +2500€ et celle du Cerema ne bouge pas (mais a augmenté en 2023).

Nous recevons toujours des dons au profit des ASCE mais seules 4 ASCE ont profité cette année du **statut RUP** de la FNASCE avec 10 607€ de dons en moins qu'en 2023.

Stabilité de l'aide de notre partenaire BFM mais baisse de 1 000€ de l'aide de notre partenaire GMF.

Au total, sans la masse salariale des agents MAD, presque 36 000€ de plus qu'en 2023. Cependant la cagnotte sur internet mise en place pour la tempête à Mayotte fausse ce résultat (23 091€ récoltés).

Les recettes internes

Les **cotisations** des ASCE, la participation à l'**assurance** des adhérents (GMF pour rappel) mais aussi cette année les **inscriptions** à la rencontre des Gestionnaires d'UA début avril. Les recettes internes c'est aussi les participations aux **UA en bien propres** de la FNASCE (2 chalets à Argenton, 3 appartements à Paris et le pavillon du domaine de la Chesnaye). Sur Paris avec un remplissage de 49 semaines au maximum on a un montant jamais atteint (850€ de plus que l'an dernier).

Les **offres de séjours** en UA continuent d'augmenter et atteignent presque le montant de l'année 2017, mais les participations des ASCE et des URASCE en € (virements ou chèques) diminuent sensiblement (937€ soit 6%).

Les **produits financiers**, intérêts de placements en livret associatif, livret A et compte sur livret sont en augmentation (+8 500€).

Enfin figurent aussi dans les recettes internes, les remboursements des déplacements pris en charge par les Services, les cotisations des ASCE pour l'association *Amis de la Chesnaye* – ADLC (1 150€), le **fonds de solidarité** déclenché pour Mayotte avec 9 472€ soit l'appel au prorata du nombre d'adhérents mais avec des dons en plus.

Un total de recettes sans la masse salariale citée plus haut, de +82 000€

Les dépenses

Elles sont toujours présentées (classées) en 3 catégories : la FNASCE, les régions, les ASCE.

1 – La FNASCE

Il y a les **frais généraux**, en diminution car figure le reversement des dons RUP (cités dans les recettes). Les charges et frais de l'immobilier (impôts, électricité, charges de copropriété) augmentent de près de 2 500€ donc



même si le delta généré par l'immobilier se monte à 18 015€ ce n'est que 357€ de plus qu'en 2023.

On a ensuite les **activités générales** avec +14 942€ de dépenses, que l'on retrouve dans la première année de la maintenance d'Olgua (7 225€ avec l'hébergement des bases) et des ajustements de ce logiciel mis en service début décembre 2023 (12 879€). A noter que ces lignes figureront dans les frais généraux l'an prochain. Les dépenses pour le domaine de la Chesnaye et son musée c'est 8 729€ de moins (l'année 2024 est une année complète du fonctionnement de l'association ADLC). On a 9 707€ de plus pour les sports, avec augmentation des aides à organisation des challenges nationaux.

Dans les **activités spécifiques** on retrouve les dépenses de la réunion des gestionnaires d'UA (le coût résiduel c'est 5 600€), le stage CARA mis en place en mars à la Défense pour les agents MAD des ASCE et de la FNASCE avec prise en charge de leur déplacement et les 6 premiers mois de la cotisation « billetterie Nationale que la FNASCE offre aux ASCE (200€ par ASCE)

Les **activités de fonctionnement** comprennent la facture du commissaire aux comptes, les assurances (légère baisse de 1 700€), les amortissements (immobilier, logiciel, matériel de loisirs et bureautique) en augmentation et les frais de contentieux (+11 246€ par rapport au prévisionnel).

Les frais de déplacements sont en hausse de 6 868€, après deux années de baisse et retrouvent le niveau de l'année 2021. Certains déplacements ont augmenté mais on constate que les réunions du comité directeur, sur Paris sauf une à Angers (en camping) c'est une moyenne de 2 933€ or avant 2018 cette moyenne atteignait 5 000€. On constate une augmentation de l'usage de la visioconférence, certaines réunions ayant été programmées en visioconférence, d'autres prévues en présentiel ayant vu une augmentation de la participation en visio pour des membres du comité directeur fédéral.

Enfin la dernière ligne consacrée à la FNASCE concerne le **congrès** avec une dépense en baisse de 18 852€ en incluant la non demande de versement du solde de l'aide à organisation par l'ASCE 17 soit 6000€.

Un total de la section consacrée à la FNASCE en hausse de 28 254€ hors masse salariale.

2 – Les Régions (URASCE)

Cette section ne comporte que cinq lignes, mais présente une augmentation de 2 446€ par rapport à 2023, notamment sur les forfaits alloués aux déplacements, sans augmentation des taux de prise en charge.

3 – Les ASCE

La ligne des **aides forfaitaires** a augmenté de 35 900€, la dotation annuelle est maintenant unique, abandon du découpage aide *forfaitaire de base* + aide *Congrès/AG* + aide *journées DASCE* + aide *@lias Compta*.

Les aides aux **affaires immobilières** sont en hausse de 29 070€ par rapport au budget initial voté à Ronce-les-Bains (plus de dossiers en nombre, des dossiers plus importants en volume de travaux et en niveau d'aides).

Une demande d'aide déposée par une ASCE au titre du **fonds de solidarité affaires immobilières** (FSUA). Pas d'impact sur le budget de la FNASCE, car la réserve pour le FSUA est approvisionnée chaque année.

Enfin le **fonds de solidarité catastrophe naturelle** (FSCN) a été mis en œuvre pour Mayotte en fin d'exercice, pour une charge non prévue de 16 000 €, à laquelle se rajoutent 32 563€ (23 091€ au titre de la cagnotte *Leetchi* et 9 472€ au titre de l'appel à contribution du FSCN auprès des ASCE), soit une aide totale de 48 563€ à destination de l'ASCE 976.

Le section consacrée aux ASCE est en augmentation de 95 065€ par rapport à 2023.

L'aide pour les déplacements des membres des ASCE dans les commissions permanentes est en PM (pour mémoire) car intégrée dans les secteurs d'activité mais en augmentation (9 420€ en 2023, 3 454 € en 2022 sans retrouver encore le niveau de 2019 on avait 12 435€). Cette ligne a été mise en place en 2013.

★ ★ ★ ★ ★

Ces quelques mots, comparaisons et analyses permettent d'explicitier le résultat négatif de l'exercice 2024.

★ ★ ★ ★ ★

Bruna CHANEL OLIVE
Trésorière générale

José PALIN
Trésorière générale adjointe



Compte de résultat

du 01 janvier au 31 décembre 2024

RECETTES

I - RECETTES EXTERNES

● Subvention ministérielle	735 000 €
● Subvention exceptionnelle	
● Subvention ministérielle salaires M.A.D. FNASCE / ASCE	1 931 086 €
● Subvention E.P.A.	36 040 €
● Partenariat GMF	20 797 €
● Partenariat BFM	12 397 €
● Recette externe (assurance sinistre)	
● Dons Musée des Ponts et Chaussées	4 711 €
● Dons RUP (reversés aux ASCE)	6 523 €
● Dons « Soutien à l'ASCE 976 » (Cagnotte Leetchi)	23 091 €

SOUS TOTAL I	2 769 644 €
---------------------	--------------------

II - RECETTES INTERNES

● Cotisations A.S.C.E.	22 800 €
● Assurance fédérale : 0,43 €/adh.	11 995 €
● Participations immobilières (UA Paris et Argenton)	53 200 €
● Produits financiers	28 535 €
● Participation séjours gratuits ASCE/URASCE(participation financière)	13 823 €
● Participation ASCE séjours gratuits (offre de séjours en UA)	44 185 €
● Participation activité spécifique Gestionnaires d'UA	12 505 €
● Formation frais d'hébergement, de repas ou pédagogiques (remb. inscriptions)	
● Participation activité Manifestation Phare	
● Musée des Ponts et Chaussées (cotisations, dons, part. UA Domaine de la Chesnaye)	6 970 €
● Recettes internes diverses dont « Fonds de solidarité catastrophe naturelle » (FSCN)	14 744 €
● Reprise de provisions (FSUA)	20 000 €

SOUS TOTAL II	228 757 €
----------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES (I3+II)	2 998 401 €
-----------------------------------	--------------------

DÉPENSES

III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE

● Frais de fonctionnement	14 998 €
● Reversement dons RUP	6 523 €
● Masse salariale des M.A.D. FNASCE / ASCE	1 931 086 €
● Immobilier (UA FNASCE)	35 184 €

FRAIS GÉNÉRAUX	1 987 791 €
-----------------------	--------------------

● Sport	39 586 €
● Culture	9 736 €
● Culture – Domaine de la Chesnaye	34 159 €
● Culture – Domaine de la Chesnaye – Amortissements corporels	15 336 €
● Salaire Musée des Ponts et Chaussées	28 024 €
● Entraide	79 676 €
● Formation	7 289 €
● Info-com	24 063 €

ACTIVITÉS NATIONALES GÉNÉRALES	237 868 €
---------------------------------------	------------------



DÉPENSES

III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE

• Grandes manifestations	
• Rencontre des gestionnaires d'UA	18 108 €
• Journées DASCE	0 €
• Actions agents MAD	4 639 €
• Plateforme nationale d'accès billetterie (abonnement)	7 667 €
ACTIVITÉS NATIONALES SPÉCIFIQUES	30 414 €
• Assurances	52 029 €
• Frais actes contentieux	17 246 €
• Commissaires aux comptes	8 400 €
• Amortissements corporels sauf DLC en 2024	30 240 €
• Provision d'exploitation	0 €
• Déplacements élus CDF + Administratifs	45 493 €
ACTIVITÉS NATIONALES DE FONCTIONNEMENT	153 407 €
CONGRÈS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20 728 €
SOUS TOTAL III	2 430 207 €

IV – CRÉDITS OUVERTS AUX RÉGIONS

• Aides forfaitaires aux régions	31 080 €
• Frais de déplacements des présidents et vice-présidents d'URASCE et dépl. CPPR	17 806 €
• Politique régionale	600 €
• Aide à l'organisation des séminaires CD/PU	2 000 €
• Déplacements insulaires	9 600 €
SOUS TOTAL IV	61 086 €

V – CRÉDITS OUVERTS AUX ASCE

• Aides forfaitaires A.S.C.E.		346 700 €
• Aides opérations immobilières		74 071 €
• Aides aux activités		21 872 €
• Immobilier FSUA		20 000 €
• Aides spécifiques ASCE 976 (FCSN + collecte)		48 563 €
• Aides spécifiques (déplacement des membres des ASCE)	PM	9 080 €
• Fonds de solidarité UA FSUA		25 000 €
SOUS TOTAL V		536 206 €
TOTAL III + IV + V		3 027 499 €

RÉSULTAT (RECETTES - DÉPENSES)	-29 098 €
---------------------------------------	------------------



Bilans

du 01 janvier au 31 décembre 2023

Bilan des actifs

Libellé	Brut	Amort. prov.	Net
I – ACTIF IMMOBILISE			
● Logiciels	64 236 €	-31 312 €	32 924 €
● Immobilier	803 558 €	-608 109 €	195 449 €
● Informatique	19 082 €	-21 220 €	-2 138 €
● Matériel de bureau	39 895 €	-38 915 €	980 €
● Véhicule	9 869 €	-8 652 €	1 216 €
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	936 640 €	-708 209 €	228 432 €
II – ACTIF CIRCULANT			
CRÉANCES			
● Stocks	3 000 €		3 000 €
● Charges Urssaf et retraite	-7 304 €		-7 304 €
● Avances déplacements	17 €		17 €
● Avances affaires immobilières	15 000 €		15 000 €
● Avances affaires immobilières ASCE FSUA	-69 394 €		-69 394 €
● Avances activités générales	21 973 €		21 973 €
Total des créances	-36 708 €		-36 708 €
DISPONIBILITÉ			
● Livret A – Compte sur livret – Livret associatif	1002840 €		1002840 €
● Comptes bancaires BPOCC - SG/BFM	38790 €		38790 €
● Caisse Fonctionnement et Musée	56 €		56 €
Total des disponibilités	1 041 686 €		1 041 686 €
Charges constatées d'avances	15 333 €		15 333 €
Produits à recevoir	77 828 €		77 828 €
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1 098 139 €		1 098 139 €
TOTAL ACTIF	2034779 €	-708209 €	1326570 €

Bilan du passif

Libellé	Net
CAPITAUX PROPRES	
Report à nouveau	-988 988 €
Résultat	29 098 €
● Provisions act. sociales	
● Provisions actions entraide (immobilier)	-102 000 €
● Provisions act. générales	
● Provisions pour risques	
Provisions	-102 000 €
● Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	
● Fonds dédiés projets culturels	
Fonds dédiés	
Total des capitaux propres	-1 061 890 €
DETTES	
● Organismes sociaux, pôle emploi	
● Emprunt banque	-45 947 €
● Charges à payer	-218 734 €
Total des dettes	-264 680 €
TOTAL DU PASSIF	-1 326 570 €



Exécution du budget 2024

RECETTES			
Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
I - RECETTES EXTERNES			
● Subvention ministérielle	735 000 €	735 000,00 €	
● Subvention ministérielle complémentaire	€	€	
● Subvention EPA	42 050 €	36 040,00 €	6 010,00 €
<i>Subvention Cerema</i>	26 050 €		
<i>Subvention VNF</i>	10 000 €		
<i>Subvention OFB</i>	1 000 €		
<i>Subvention ENSM</i>	5 000 €		
● Salaires M.A.D. FNASCE / ASCE (PM)	2 024 364 €	1 931 086,10 €	93 277,90 €
● Partenariat GMF	21 400 €	20 796,62 €	603,38 €
● Partenariat BFM	12 000 €	12 396,62 €	-396,62 €
● Recette externe (Cagnotte pour ASCE 976)		23 091,10 €	-23 091,10 €
● Recettes RUP (reversées)		6 522,53 €	-6 522,53 €
● Dons « Musée des Ponts et Chaussées »		4 710,92 €	-4 710,92 €
SOUS TOTAL I	810 450 €	838 557,79 €	-28 107,79 €
II - RECETTES INTERNES			
● Cotisations A.S.C.E.	22 800 €	22 800,00 €	
<i>Assurance fédérale</i>	125,50 €	14 307 €	
<i>Protection juridique</i>	22,50 €	2 565 €	
<i>Assurance auto-mission</i>	52,00 €	5 928 €	
<i>Participation fonds solidarité PM 0,50€/adh.</i>			
● Assurance fédérale PM 0,43 €/adh.	12 300 €	11 995,20 €	304,80 €
● Participations immobilières	58 000 €	53 200,00 €	4 800,00 €
● Produits financiers	15 000 €	28 535,20 €	-13 535,20 €
● Participation séjours gratuits ASCE/URASCE	14 000 €	13 822,52 €	177,48 €
● Offre de séjours ASCE en UA	40 000 €	44 185,00 €	-4 185,00 €
● Participation à la manifestation Phare			
● Musée cotisations + dons + part. UA DLC	7 000 €	6 970,00 €	30,00 €
● Recettes internes diverses dont « fonds de solidarité catastrophes naturelles » (FSCN)	1 500 €	14 744,00 €	-13 244,00 €
● Recettes inscriptions gestionnaires UA	14 350 €	12 505,00 €	1 845,00 €
● Reprise de provisions	12 034 €		
● Reprise de provisions FSUA	€	20 000,00 €	
SOUS TOTAL II	196 984 €	228 756,92 €	-31 772,92 €
TOTAL DES RECETTES (I+II)	1 007 434 €	1 067 314,71 €	-59 880,71 €



CHARGES

Postes		Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
		0 €	0 €	0 €
III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE				
● Logiciels	PM	10 000 €		
● Achat matériel	PM	500 €		
● Informatique	PM	2 000 €		
● Frais de fonctionnement		6 300 €	14 997,59 €	
● Reversement dons RUP			6 522,53 €	-6 522,53 €
● Salaire des personnels MAD	PM	2 024 364 €	1 931 086,10 €	93 277,90 €
● Immobilier UA (taxes, charges et travaux ...)		33 000 €	35 184,33 €	-2 184,33 €
FRAIS GÉNÉRAUX		39 300 €	56 704,45 €	-8 706,86 €
● Sport		47 050 €	39 585,50 €	7 464,50 €
<i>Frais de fonctionnement CPS</i>		250 €	14,15 €	
<i>Challenges nationaux</i>		23 500 €	20 400,00 €	
<i>Aide matériel ou challenges onéreux</i>		4 600 €	4 300,00 €	
<i>Prix et trophées</i>		4 000 €	3 489,39 €	
<i>Reversement aides partenaires BFM et GMF</i>		3 000 €	2 700,00 €	
<i>Randonnée retraités</i>		3 000 €	3 440,00 €	
<i>Déplacement ASCE commission Sport</i>		3 500 €	2 285,53 €	
<i>Déplacement CPS sur challenges</i>		2 500 €	1 480,00 €	
<i>Déplacements CD sur challenges</i>		2 500 €	1 476,43 €	
<i>Déplacements des chargés de dossiers</i>		200 €	€	
● Culture		19 500 €	9 736,17 €	9 763,83 €
<i>Frais de fonctionnement CPC</i>		€	€	
<i>Festival du spectacle ou Equ'Art</i>		€	€	
<i>Prix concours et trophées/coupes</i>		7 000 €	2 460,00 €	
<i>Reversement aides partenaires BFM et GMF</i>			1 300,00 €	
<i>Rallye culturel</i>		5 000 €	5 500,00 €	
<i>Nouvelle activité (lecture à haute voix)</i>		5 000 €	€	
<i>Déplacements ASCE commission Culture</i>		500 €	168,97 €	
<i>Déplac. sur manifestations et chargés dossiers</i>		2 000 €	307,20 €	
● Domaine de la Chesnaye		37 891 €	34 159,01 €	3 731,99 €
<i>Frais fixes (électricité, eau, téléphone, taxe f.)</i>		10 741 €	10 991,48 €	
<i>Mobilier, aménag. domaine de la Chesnaye</i>		700 €	648,09 €	
<i>Assurance DLC (contrat n°103827.024)</i>		4 800 €	4 788,59 €	
<i>Cabinet comptable pour le musée</i>		500 €	€	
<i>Vérifications annuelles</i>		450 €	450,00 €	
<i>« Week-end travaux » et actions musée</i>		10 700 €	6 490,65 €	
<i>Déplac. « week-end travaux » et CP Musée</i>		8 000 €	10 353,80 €	
<i>Déplacements des chargés de dossiers Musée</i>		2 000 €	436,40 €	
● Salaire/charges employée espace Musée		24 500 €	28 023,67 €	-3 523,67 €
● Amortissements corporels Dom. de la Chensaye		14 000 €	15 335,64 €	-1 335,64 €
● Entraide		85 800 €	79 675,78 €	6 124,22 €
<i>Frais de fonctionnement CPAS</i>		€	€	
<i>Achats séjours entraide (Séjours ASCE)</i>		75 000 €	75 962,00 €	
<i>Séjours retraités</i>		3 000 €	€	
<i>Accessibilité handicapées UA</i>		2 000 €	€	
<i>Déplacements ASCE commission CPAS</i>		2 500 €	3 501,74 €	
<i>Déplacements ASCE commission CPAI</i>		800 €	€	
<i>Déplacements des chargés de dossiers</i>		500 €	212,04 €	
<i>Déplacements intendance sinistre</i>		2 000 €	€	
		228 741 €	206 515,77 €	22 225,23 €



Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE (suite)			
● Formation	17 000 €	7 289,06 €	9 710,94 €
Aides ASCE Formation	5 000 €	2 362,21 €	
Stages compétences métier	6 000 €	2 831,61 €	
entraide	2 000 €	€	
Déplacements sur formation FNASCE	4 000 €	2 105,24 €	
● Information communication	10 500 €	24 062,90 €	-13 562,90 €
Fabrication de supports de communication	500 €	€	
Outils de communication	1 200 €	€	
Apprentie communication	0 €	2 515,04 €	
Prestations maintenance informatique	7 800 €	20 691,12 €	
Dépl. ASCE commission Communication	1 000 €	856,74 €	
ACTIVITÉS NATIONALES GÉNÉRALES	256 241 €	237 867,73 €	18 373,27 €
● Actions agents MAD	500 €	4 638,71 €	-4 138,71 €
● Grandes manifestations nationales (Phare)	€	€	
● Journées DASCE	€	€	
Journées rencontres DASCE	€		
Déplacements journées DASCE	€		
Intervenants journées DASCE	€		
● Rencontre des gestionnaires d'UA	15350 €	18 107,92 €	-2 757,92 €
● Plate forme nat. d'accès billetterie (abonnement)	20000 €	7 667,00 €	12 333,00 €
ACTIVITÉS NATIONALES SPÉCIFIQUES	35 850 €	30 413,63 €	-4 138,71 €
● Assurances	54 188 €	52 028,67 €	2 159,33 €
Assurance fédérale RC (Contrat n°103827.026)	33 000 €		
Extension plafond RC mandataires sociaux	1 251 €		
Protection juridique	5 200 €		
Protection juridique contre les violences (loi 2022-293 visant à démocratiser le sport en France)	2 950 €		
Assurance UA et bureaux (MVA n°103827.022)	837 €		
Contrat auto mission et véhicules (n°103827.025)	10 300 €		
Assurance véhicules FNASCE (n°103827.023)	650 €		
● Frais actes contentieux	6 000 €	17 246,44 €	-11 246,44 €
● Commissaires aux comptes	8 400 €	8 400,00 €	0,00 €
● Amortissements corporels	11 000 €	30 239,63 €	-19 239,63 €
● Déplacements membres du CDF et adm.	37 900 €	45 492,67 €	-7 592,67 €
Déplacements de fonctionnement	300 €	434,13 €	
Déplacement réunions du comité directeur	15 000 €	17 873,45 €	
Déplacements pour deux réunions CDF/PU	8 000 €	11 832,65 €	
Déplacements pour commissions ou instances	6 800 €	6 725,36 €	
Déplacements au bureau de Paris	2 000 €	5 167,36 €	
Déplacements élus FNASCE dans ASCE	3 200 €	2 896,36 €	
Déplacements élus FNASCE au CCAS	400 €	123,00 €	
Déplacements des administratifs	2 000 €	439,88 €	
Déplacements d'un PU au CDF	200 €	€	
ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE FONCT.	117 488 €	153 407,41 €	-35 919,41 €
● Frais fédéraux congrès/assemblée générale	1 500 €	€	1 500,00 €
● Aides ASCE/URASCE à l'organisation	13 500 €	8 502,35 €	4 997,65 €
● Frais féd. dépl. au congrès ou à l'ass. générale	13 000 €	12 225,49 €	774,51 €
CONGRÈS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	28 000 €	20 727,84 €	7 272,16 €
SOUS TOTAL III	476 879 €	499 121,06 €	-23 119,55 €



Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
IV – CRÉDITS OUVERTS AUX RÉGIONS			
• Aides forfaitaires aux régions	32 760 €	31 080,00 €	1 680,00 €
• Aides aux déplacements	15 095 €	17 805,80 €	-2 710,80 €
Aide aux frais de déplacements des P.U. (CDPU/AG/Congrès)	14 595 €	15 520,00 €	
Dépl. ASCE commission politique régionale	500 €	285,80 €	
• Aide politique régionale	1 200 €	2 000,00 €	-800,00 €
• Aide à l'organisation des séminaires CDF/PU	2 000 €	600,00 €	1 400,00 €
• Déplacements des insulaires	9 600 €	9 600,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL IV	60 655 €	61 085,80 €	-430,80 €
V – CRÉDITS OUVERTS AUX ASCE			
• Aides forfaitaires	353 400 €	346 700,00 €	6 700,00 €
• Opérations immobilières	45 000 €	74 070,55 €	-29 070,55 €
• Immobilier FSUA		20 000,00 €	-20 000,00 €
• Aides aux activités :	46 500 €	21 872,45 €	24 627,55 €
• Sport	1 500 €	2 695,00 €	
Aides à la création de nouvelles activités	1 500 €	1 195,00 €	
Aides aux activités sportives		1 500,00 €	
Aides aux activités handisport		€	
• Culture	9 000 €	7 017,50 €	
Aides aux programmes annuels d'activités et créations d'activités	2 000 €	2 000,00 €	
Aide aux challenges sportif	1 000 €	1 500,00 €	
Aide manifestation culturelle ASCE ou URASCE	3 000 €	3 157,50 €	
Aide soutien aux manifestations ou concours	3 000 €	€	
Aide artistes Festival du spectacle		€	
• Entraide	16 000 €	10 684,95 €	
Aides aux séjours	4 000 €	2 047,00 €	
Aides aux transports	9 000 €	7 962,00 €	
Aides exceptionnelles	3 000 €	675,95 €	
• Aides inter-secteurs	20 000 €	1 475,00 €	
Aides exemplarité dans nos manifestations	20 000 €	1 475,00 €	
• FCSN et « cagnotte » pour ASCE 976		32 563,10 €	
• Fonds de solidarité UA FSUA	25 000 €	25 000,00 €	
• Fonds de solidarité entraide 0,50 €/adh.	9 000 €	16 000,00 €	
• Aide spécifique (Dépl. membres ASCE) PM		9 079,80 €	
SOUS TOTAL V	469 900 €	536 206,10 €	-17 743,00 €
TOTAL DES DÉPENSES (III+IV+V)	1 007 434 €	1 096 412,96 €	-41 293,35 €
RÉSULTAT (RECETTES - DÉPENSES)		-29 098,25 €	

Bruna CHANEL OLIVE,
Trésorière générale de la FNASCE

